

INTERCO' OUTRE-MER DONNE LA PAROLE AUX INTERCOMMUNALITÉS DE GUADELOUPE

DANS CETTE ÉDITION, INTERCO' OUTRE-MER, RÉSEAU DES INTERCOMMUNALITÉS D'OUTRE-MER, MET EN AVANT SES ADHÉRENTS EN GUADELOUPE, AUXQUELS NOUS AVONS POSÉ CETTE QUESTION : « QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES AU SEIN DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ? »

TÉMOIGNAGES



ÉRIC JALTON,
PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE¹

¹Et maire des Abymes

GUY LOSBAR,
PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NORD BASSE-
TERRE (CANBT)²

²Et président du Conseil
départemental de la Guadeloupe



« Cap Excellence a fait de l'environnement une grande cause territoriale. À ce titre, elle s'est conformée aux prescriptions de l'État en matière de plan et a initié des projets exemplaires – écoquartiers, parc d'activité HQE, Agropark, ouvrages de protection des côtes... – récompensés par de nombreux labels. La préoccupation environnementale doit se traduire dans tous les compartiments de l'activité humaine : logement, transport, eau, agriculture, protection contre les inondations, traitement des déchets, énergies alternatives... Nous plaçons pour la création d'un plan global doté de moyens afin de prévenir les menaces annoncées par le GIEC. »

« J'encourage nos agents à se former aux pratiques favorables au développement durable et à contribuer à faire du Nord Basse-Terre un territoire de haute qualité environnementale. Par exemple, le 16 juillet, ils ont bénéficié d'un chantier-école proposé par le Parc national de la Guadeloupe dans le cadre du projet "PROTÉGER", de promotion et développement du génie écologique sur les rivières de Guadeloupe. Cette formation a porté sur les techniques d'utilisation de végétaux vivants et leurs propriétés mécaniques dans les travaux de construction, de protection des sols contre l'érosion et de stabilisation des berges. »



La future déchetterie de Trioncelle. © Cap Excellence | Agents de la CANBT formés à la réintroduction d'espèces indigènes sur les berges de la Lézarde. © CANBT. | Extrait de l'exposition itinérante de la CANGT dédiée aux mares. © Delphine Salvar | La CARL se veut exemplaire en matière de transition écologique. © Riviera du Levant | La CCMG œuvre à la restauration des mares de Marie-Galante, menacées de disparition. © CCMG

Présidée par Lyliane Piquion-Salomé, Interco' Outre-mer rassemble les intercommunalités des cinq départements et régions d'outre-mer – Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion – autour d'enjeux communs, en tenant compte des caractéristiques de chaque territoire.



JEAN BARDAIL,
PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU NORD GRANDE-
TERRE (CANGT)³

³Et maire de Morne-à-l'Eau

« Labellisée Territoire Engagé pour la Nature, la CANGT poursuit ses actions en faveur de la transition écologique, des milieux naturels et de la biodiversité locale, de l'amélioration du cadre de vie. Par exemple, l'Atlas de la Biodiversité Communautaire portant sur les mares nous permet d'accroître la connaissance de notre patrimoine naturel. L'exposition photo itinérante sur les mares et le programme d'animations déployé cette année avec le concours des Médiathèques du Nord Grande-Terre traduisent cette volonté de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité, mais aussi à la gestion de la ressource en eau. »

LOÏC TONTON,
PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA
DU LEVANT (CARL)⁴

⁴Et maire de La Désirade

« Dans le cadre de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui a débuté en 2018, nous menons différentes actions en faveur de la réduction de l'impact carbone, notamment en encourageant sur notre territoire la pose de panneaux photovoltaïques par des hébergeurs touristiques et en sensibilisant les particuliers à cette démarche. D'autres initiatives de la Riviera du Levant visent à sensibiliser et éduquer la population aux enjeux environnementaux, comme par exemple à travers la protection du marais de la pointe Gros Bœuf à Saint-François, ou encore la pose de repères de crues afin de faire perdurer concrètement l'information du risque dans la mémoire collective. »

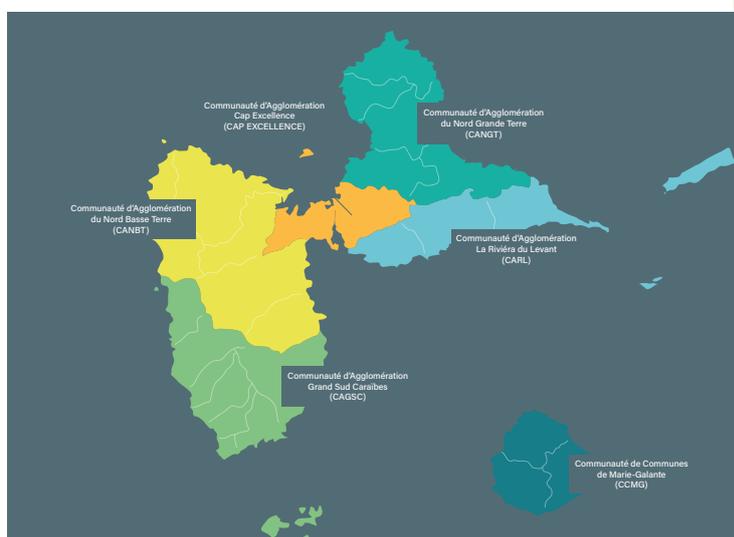


MARYSE ETZOL,
PRÉSIDENTE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
MARIE-GALANTE
(CCMG)⁵

⁵Et maire de Grand-Bourg

« Diversifier l'agriculture est une priorité de la CCMG, où la monoculture de la canne prédomine. Or se pose le problème de l'eau, car nous n'avons pas ici d'eau agricole. C'est pourquoi nous portons le projet⁶ de réhabiliter les 44 mares d'intérêt collectif de l'île. En 2022, les travaux de restauration démarraient dans 12 mares, avec le curage des sédiments pour éviter leur comblement, l'ajout d'argile pour rétablir leur étanchéité, et la stabilisation des berges. Des aménagements ont été faits : barrières en bois, abreuvoirs, équipements pour prélever l'eau (filtre décanteur, mire de niveau)... Nous commençons déjà à travailler sur les 36 autres mares. »

⁶Projet cofinancé par l'ODE et le Département de la Guadeloupe.



INTERCO' OUTRE-MER PORTE LA VOIX DES DES INTERCOMMUNALITÉS ULTRAMARINES

« Les territoires d'outre-mer représentent un vaste éventail de paysages, d'histoires et de cultures. L'essence même d'Interco' Outre-mer est de contribuer à la préservation de cette richesse, cette diversité dans l'unicité. En travaillant ensemble, nous pouvons continuer à être un moteur de changement positif pour les outre-mer et faire aussi de cette opportunité un levier de développement économique », Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'interco' Outre-mer.